

Plaidoyer pour l'autocar



La FNTV défend le modèle économique de l'autocar à l'Assemblée nationale.

Michel Seyt, Président de la FNTV, a défendu jeudi 15 mai 2014 à l'Assemblée nationale les atouts de l'autocar lors d'un colloque dédié aux évolutions du modèle économique du transport de voyageurs. Economique tout en étant écologique, permettant un maillage territorial fin, le développement de l'autocar sur les longues et moyennes distance répond aux besoins d'accessibilité des utilisateurs, tant économiquement que géographiquement.

« Il ne faut pas trop attendre pour permettre le développement des lignes d'autocar nationales : il existe une véritable attente sociale. Il est important d'aider les opérateurs nationaux à se préparer à l'ouverture inévitable du marché. L'assouplissement des règles du cabotage ne suffit pas, même si c'est une bonne orientation », a affirmé Michel Seyt.

Pour Véronique Hamayon, directrice de cabinet de Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'Etat aux Transport, *« il n'y a pas d'opposition entre les modes – ferroviaire et routier – qui peuvent être complémentaires »*.

Les déplacements par autocar sont en effet moins coûteux pour les usagers (source FNAUT) : 6,90 centimes d'euros par voyageur par kilomètre pour des services autocar longue distance, 10,98 centimes d'euros pour le TGV et 9,11 centimes d'euros pour les trains Intercités.

Dans son avis publié le 27 février 2013, l'Autorité de la Concurrence a relevé que sur les dix liaisons les plus fréquentées par les usagers de l'autocar, en moyenne les billets de train TGV étaient deux fois plus chers que les billets d'autocar.

Michel Seyt a ainsi rappelé qu'en trente ans, les évolutions technologiques ont permis de réduire de 30 % la consommation des véhicules.

42 % des 65 473 autocars qui sillonnent le réseau routier français sont à la norme Euro IV ou mieux (source Ministre du Développement durable, 2013).

Ces normes permettent de réduire les émissions de particules et de CO2.

Rapportée au transport de 50 passagers, les émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'autocar sont ainsi 11 à 12 fois inférieures à celles de la voiture particulière.

En outre, l'autocar permet la réduction de l'usage de la voiture : 1 autocar, c'est 30 voitures en moins sur les routes.